



**La Participation Citoyenne
et la
Démocratie Participative**

**Samedi 9 décembre 2023
Conseil Municipal**

Les conseils de quartiers

En 2021, lors de son installation, le conseil municipal de la Ville de Bondy a adopté la création de 5 Conseils de quartier, avec la volonté d'impulser une nouvelle dynamique de participation citoyenne pour imaginer et bâtir la ville de demain, à travers la mise en place d'espaces de dialogue constructifs et coopératifs, avec l'ensemble de la population bondynoise quel que soit son âge.

Pour se faire le conseil municipal a désigné un adjoint au maire à la démocratie participative et aux conseils de quartier ainsi que 5 présidents de conseils de quartier.

Des bondynois qui deviennent acteurs et producteurs de leur ville.

- Les nouveaux bureaux de conseils de quartier définissent eux-mêmes les thématiques qu'ils souhaitent voir abordé lors des réunions plénières. Les membres peuvent également être consultés par monsieur le Maire (commission circulation, projet de rénovation urbain...) ou bien s'auto saisir pour formuler des constats et des propositions sur tous les sujets et aspects de la vie du quartier ou de la ville.

Les Conseils de quartiers sont des lieux de partage de l'information et de discussions entre élus, agents de la collectivité, acteurs et habitants du quartier.

Les conseils de quartier de la ville de sont des instances de participation citoyenne qui ont pour objectifs :

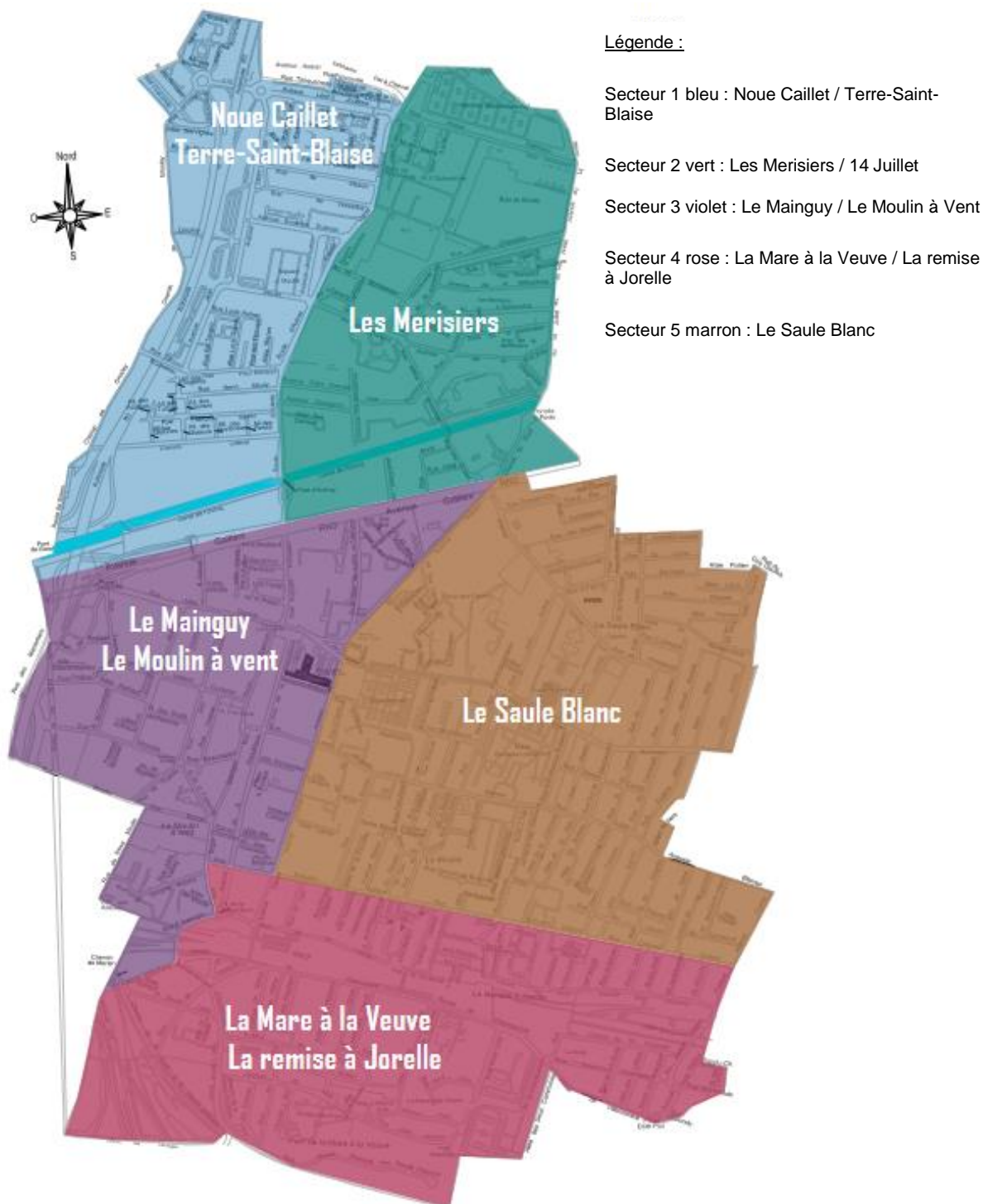
- D'Impulser et dynamiser la vie de chaque quartier en relation avec l'ensemble de la ville autour d'un projet à dimension sociale, urbaine, économique et culturelle.
- De favoriser une participation permanente des populations, suivie d'effets, pour que tous les citoyens puissent constater que leur intervention compte et produit des changements concrets dans leur vie et dans la ville.
- D'encourager toute initiative visant à inventer et expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques et à promouvoir l'intervention, l'autonomie et la responsabilité des citoyens.
- D'être parties prenantes des différentes concertations sur la ville
- De reconnaître l'expertise populaire permettant le croisement avec d'autres types d'expertises ce qui assure une plus grande légitimité dans une prise de décision collective et partagé.



Tout au long de l'année, les membres des conseils de quartier se réunissent en moyenne une fois par trimestre en réunion plénières en présence des élus et de rencontres de travail lors des réunions de bureaux. Les membres sont aussi invités à participer à des ateliers dans le cadre du plan de renouvellement urbain (PRU) ainsi que tout autre évènement porteur d'une nouvelle dynamique citoyenne (forum de la vie associative, vœux à la population, commémoration...)

Les Conseils de quartier sont composés des habitants, des membres associatifs, des acteurs commerciaux du quartier désigné. Aucune limite dans le nombre n'est fixée. Le Maire ou le Maire-adjoint chargé de la démocratie participative est également membre de droit des cinq Conseils de quartier.

Le territoire de la Ville de Bondy est divisé en 5 secteurs dotés chacun d'un conseil de quartier.



Les Conseils de quartier relèvent de la responsabilité du Maire et sont présidés par lui ou son représentant.

Le Conseil consultatif de quartier se réunit en séance plénière au moins une fois par trimestre sauf en période d'élection municipale ou en cas de force majeure.



1

Le conseil de Quartier de la Noue Caillet / Terre-Saint- Blaise 2021-2023

Le Conseil de quartier de la Noue Caillet / Terre-Saint-Blaise tout comme les autres conseils de la ville fonctionne en assemblées plénières et en réunions de travail.

Les assemblées plénières :

- Réunions de Conseils de quartiers : 7 réunions

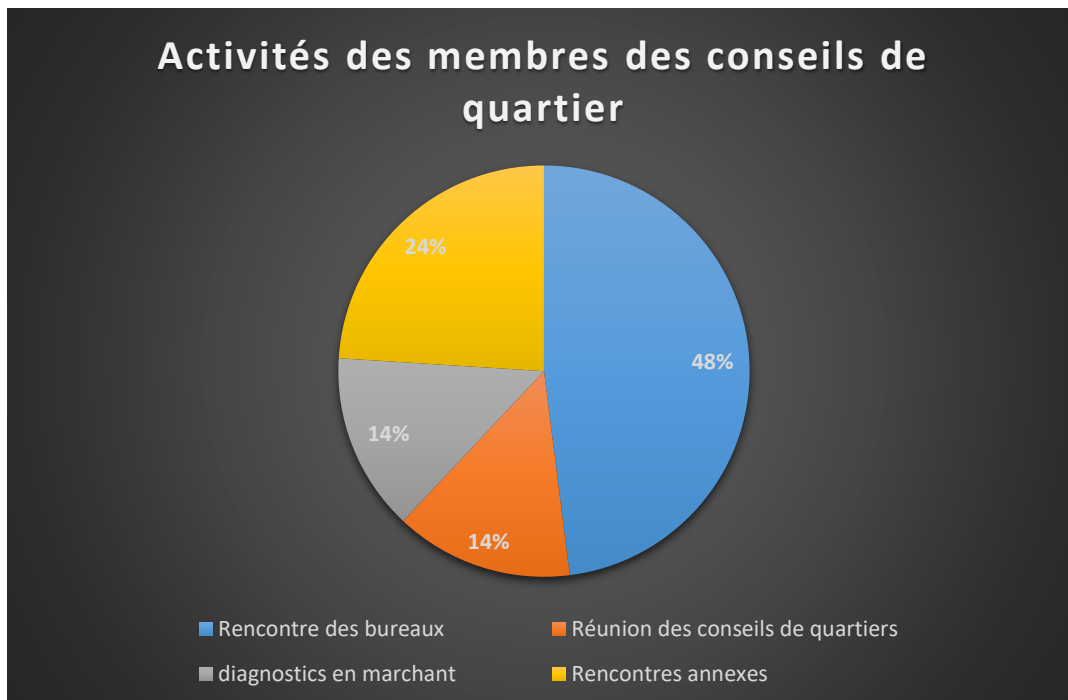
Elles sont ouvertes à la population et ont pour but de favoriser les échanges avec les Bondynois et laisse un temps de parole réel aux participants. Elles sont annoncées par les supports de communication de la Commune.

D'autres échanges avec les habitants peuvent être mis en place. Ils sont laissés à l'initiative des bureaux de quartier et peuvent revêtir plusieurs formes (portes ouvertes, manifestations, réunions thématiques...).

Le Conseil de quartier se réunit au moins une fois par trimestre.

Les réunions de bureaux :

Rencontres des bureaux du CCQ de la Noue Caillet / Terre-Saint-Blaise : 24 réunions

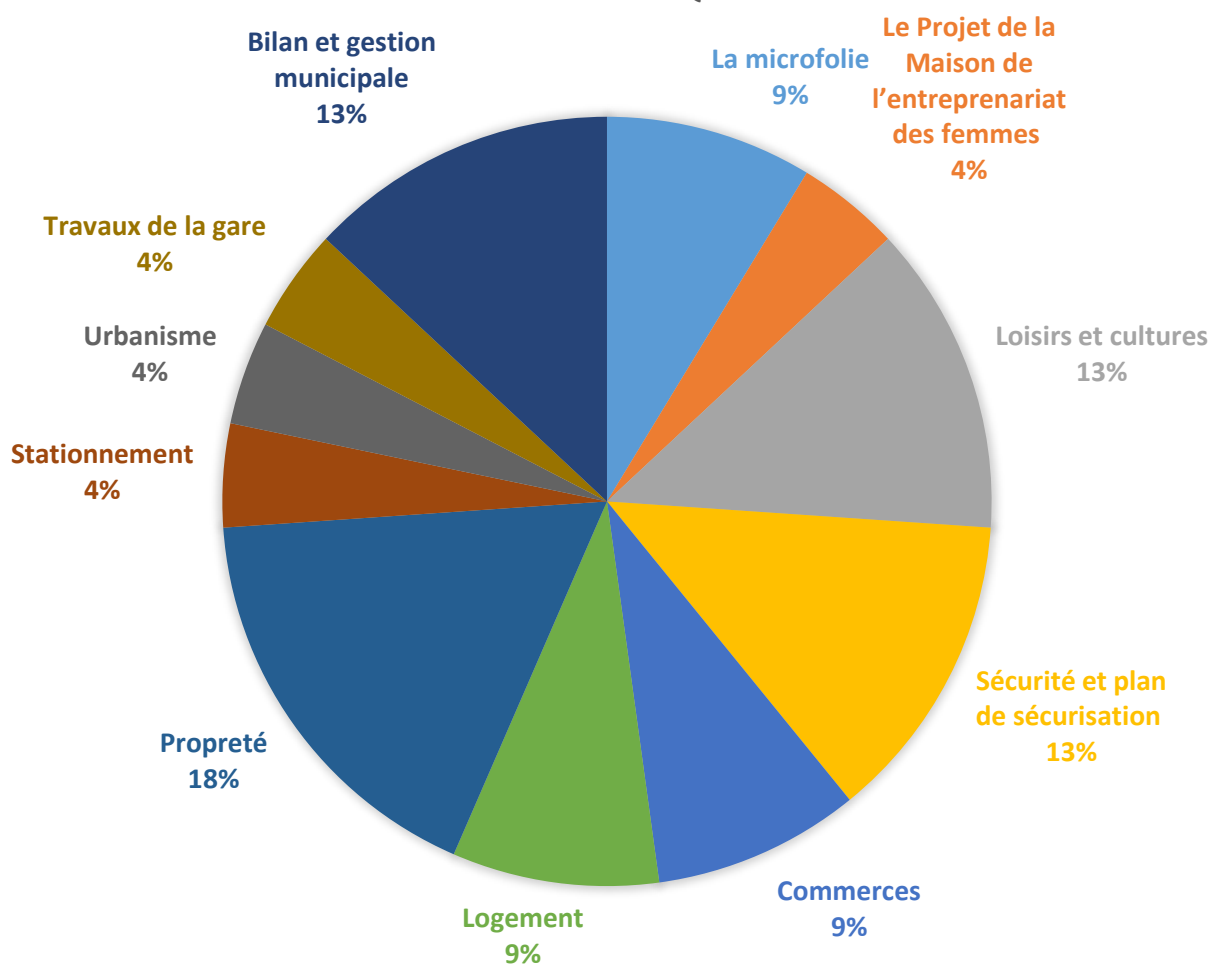


Les rencontres annexes :

- Diagnostics en marchant : 7
- Rencontres annexes : 12 (réunions projets de rénovations urbain, commémorations, vœux, ateliers Est-Ensemble, stationnements et circulations, bailleurs, SFR...)

Le conseil de Quartier de la Noue Caillet / Terre-Saint- Blaise 2021-2023

LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ABORDÉES



Adjoint au Maire à la Démocratie participative et conseil de quartier : M. Girardy Didier

Elue, présidente du Bureau : Mme Decourrière Nezha

Nombre de représentant au bureau : 7

Membres du bureau :

Mme Benamer Fathia, Mme Sissoko Haby, M. Ouajou Mustapha, M. Dianka Balla, M. Diallo Hamidou, M. Hajji Mohamed, M. Amoussou Richard.

2

Le conseil de Quartier des Merisiers

Le Conseil de quartier des Merisiers fonctionne en assemblées plénières et en réunions de travail.

Les assemblées plénières :

- Réunions de Conseils de quartiers : 7 réunions

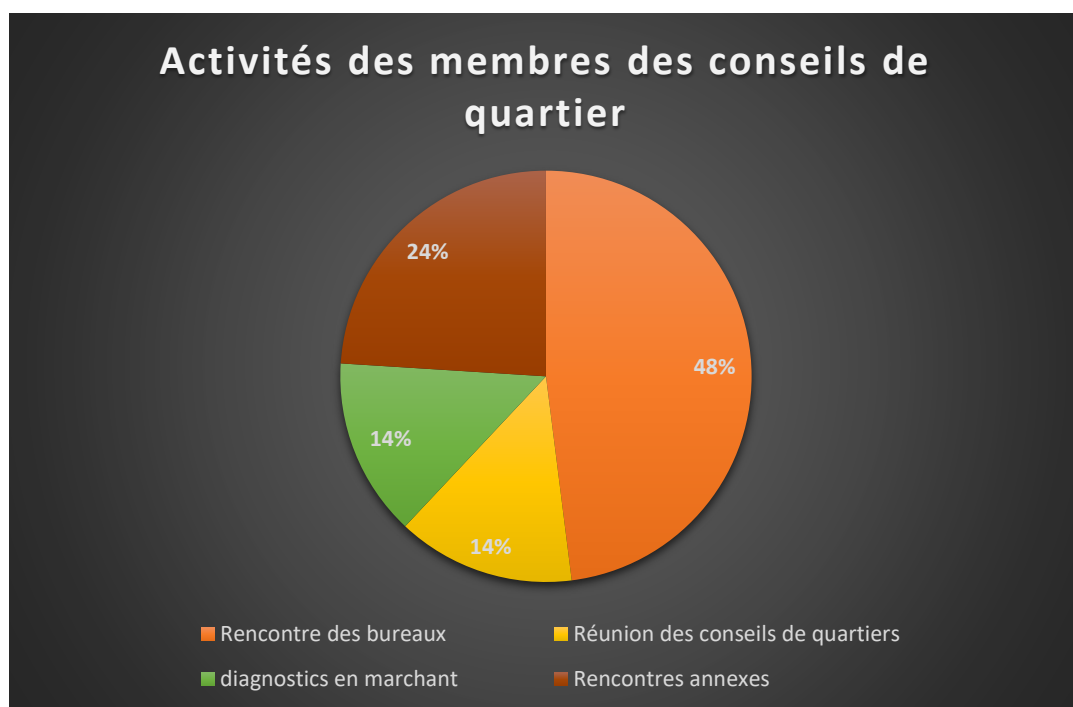
Elles sont ouvertes à la population et ont pour but de favoriser les échanges avec les Bondynois et laisse un temps de parole réel aux participants. Elles sont annoncées par les supports de communication de la Commune.

D'autres échanges avec les habitants peuvent être mis en place. Ils sont laissés à l'initiative des bureaux de quartier et peuvent revêtir plusieurs formes (portes ouvertes, manifestations, réunions thématiques...).

Le Conseil de quartier se réunit au moins une fois par trimestre.

Les réunions de bureaux :

Rencontres des bureaux du CCQ du Merisier : 24 réunions

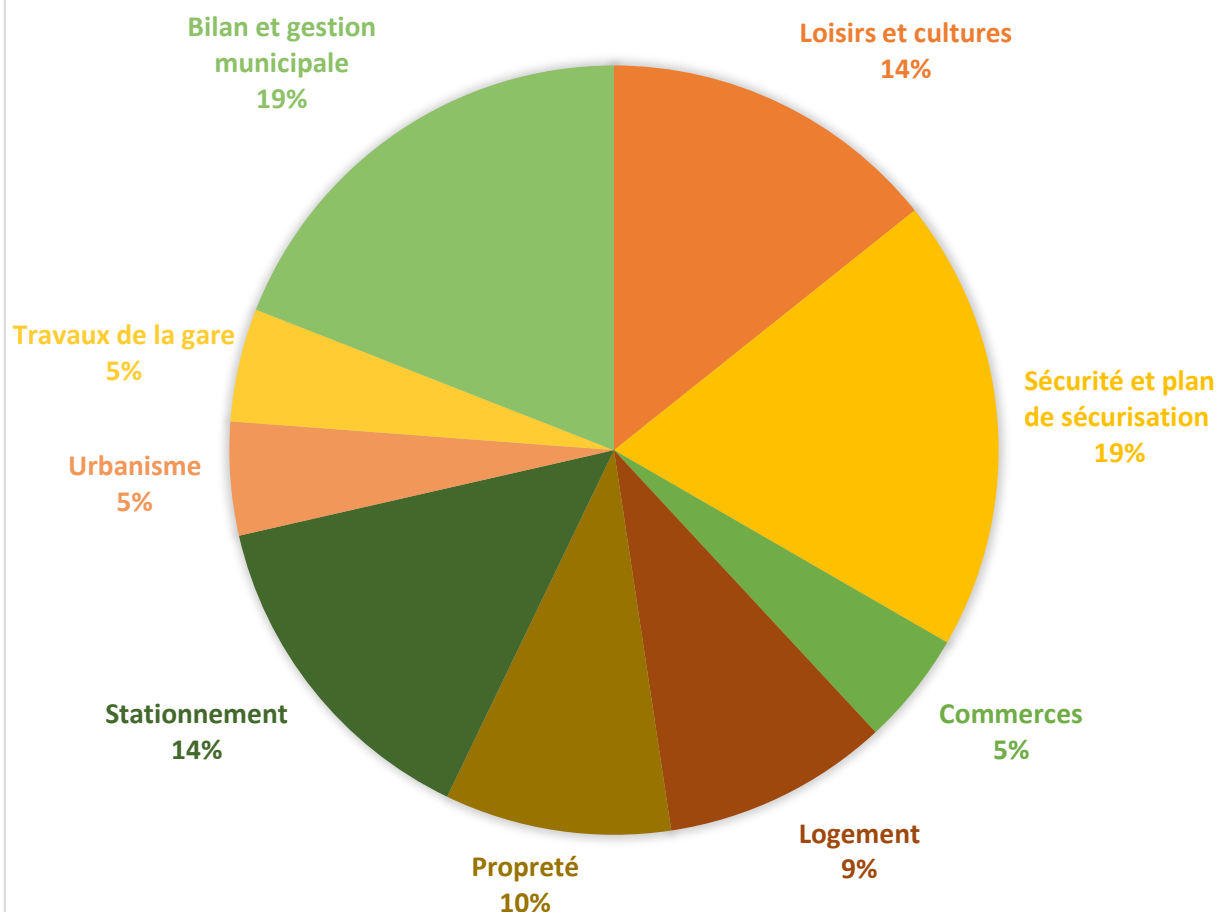


Les rencontres annexes :

- Diagnostics en marchant : 7
- Rencontres annexes : 12 (réunions projets de rénovations urbain, commémorations, vœux, ateliers Est-Ensemble, stationnements et circulations, bailleurs, SFR...)

Le conseil de Quartier des Merisiers 2021-2023

LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ABORDÉES



Adjoint au Maire à la Démocratie participative et conseil de quartier : M. Girardy Didier

Elue, président du Bureau : M. Traoré Samba

Nombre de représentant au bureau : 5

Membres du bureau :

Mme Amazit Ouiza, Mme Fezari Souhila, Mme Bonneville Line, Mme Le Moigne Cathy, M. Moussaoui Abdelrani

3

Le conseil de Quartier du Mainguy – Moulin à vent

Actifs et volontaires, les membres du Conseil de quartier du Mainguy-Moulin à vent se réunissent régulièrement pour discuter des enjeux du quartier.

Les réflexions des membres s'articulent notamment autour de la vie dans le quartier et des activités portées par de nombreux acteurs locaux.

Afin de mettre en valeur ces initiatives dans le quartier, les membres ont souhaité améliorer la diffusion de ces informations auprès des habitants à travers la mise en place d'un affichage spécifique devant la poste du Mainguy sur le panneau d'information.

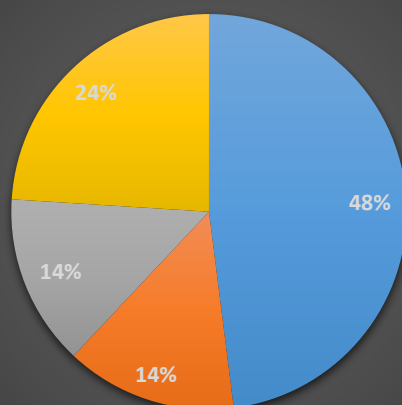
Les membres des Conseils de quartier ont été force de propositions dans le cadre du projet de stationnement et de circulation sur leur quartier. De la mise en place et de l'aménagement des espaces de circulations ainsi que des sens de circulations.

Différents projets dans le cadre du budget participatif ont été lancés et d'autres vont prochainement être mis en place tels que les bornes d'alerte d'urgence.

Les membres des Conseils de quartier se sont investis durant ces trois années, à l'occasion de leurs rencontres mensuelles, ainsi que dans la tenue des conseils de quartier, soit 155 rencontres à travers les quartiers.

- Rencontres des bureaux du CCQ du Mainguy : 24 réunions
- Réunions de Conseils de quartiers 7 réunions
- Diagnostics en marchant : 7
- Rencontres annexes : 12 (réunions projets de rénovations urbain, commémorations, vœux, ateliers Est-Ensemble, stationnements et circulations, bailleurs, SFR...)

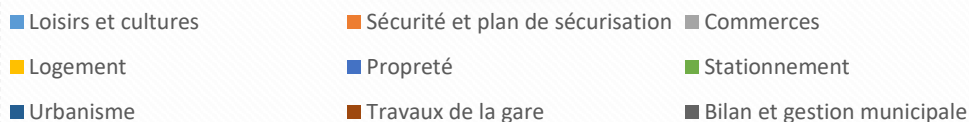
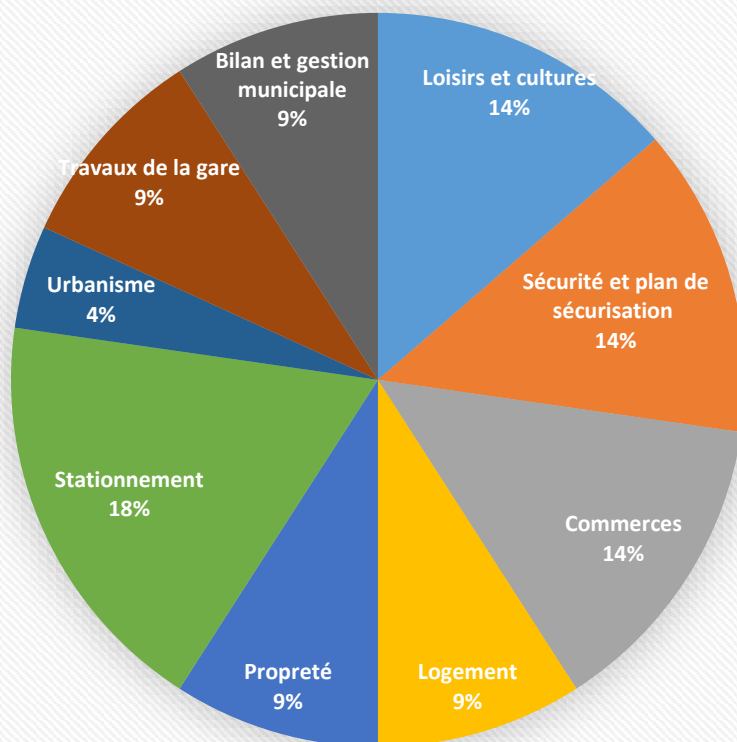
Activités des membres des conseils de quartier



■ Rencontre des bureaux ■ Réunion des conseils de quartiers
■ diagnostics en marchant ■ Rencontres annexes

Le conseil de Quartier du Mainguy – Moulin à vent 2021-2023

Les différentes thématiques abordées



Adjoint au Maire à la Démocratie participative et conseil de quartier : M. Girardy Didier

Elue, président du Bureau : Mme Jankowsky Cathy

Nombre de représentant au bureau : 14

Membres du bureau :

Mme Constanty Patricia, Mme Marchand Françoise, Mme Gaude Lucienne, Mme Callonnet Thérèse, Mme Dieuaide Odette, Mme Saadi Sonia, Mme Amara Fatima, Mr Douchka Farrugia Bernard, Mr Pitocchi Fernand, Mr Boukazia Malik, Mr Rubira Thierry, Mr Hocine Kamel, Mr Ozguner Mehmet, Mr Labbe Renald

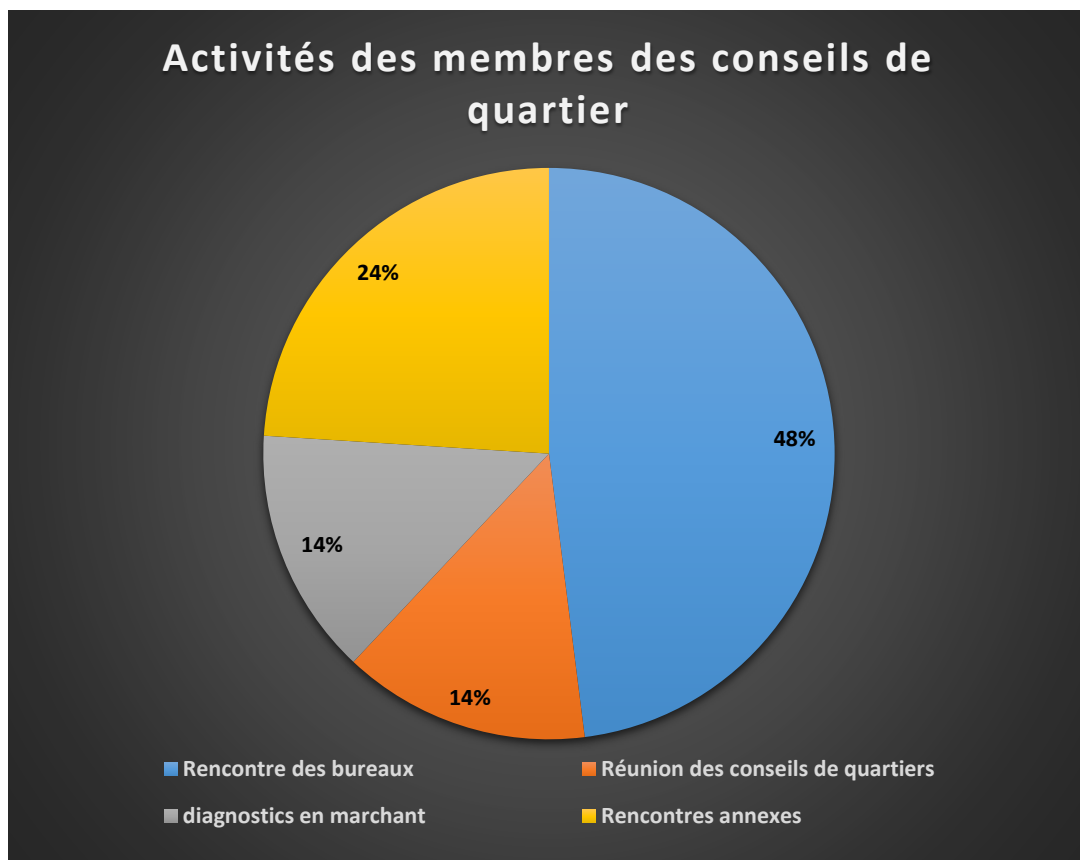
4

Le conseil de Quartier de la Mare à la Veuve - La Remise à Jorelle

Le conseil de quartier est une instance de dialogue entre habitants et élus. Il existe un conseil de quartier pour chacun des 5 quartiers de la ville. Cette instance de proposition et d'avis enrichit les projets et contribue à l'amélioration de la décision municipale, grâce à sa bonne connaissance des quartiers et de la ville.

La mission du conseil de quartier consiste à réfléchir au devenir des quartiers, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ils s'expriment notamment sur les questions liées à l'aménagement et à la vie quotidienne. Ils suscitent des échanges avec les habitants et les acteurs locaux pour favoriser des projets dans l'intérêt général du territoire. À ce titre, ils sont associés à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de quartier.

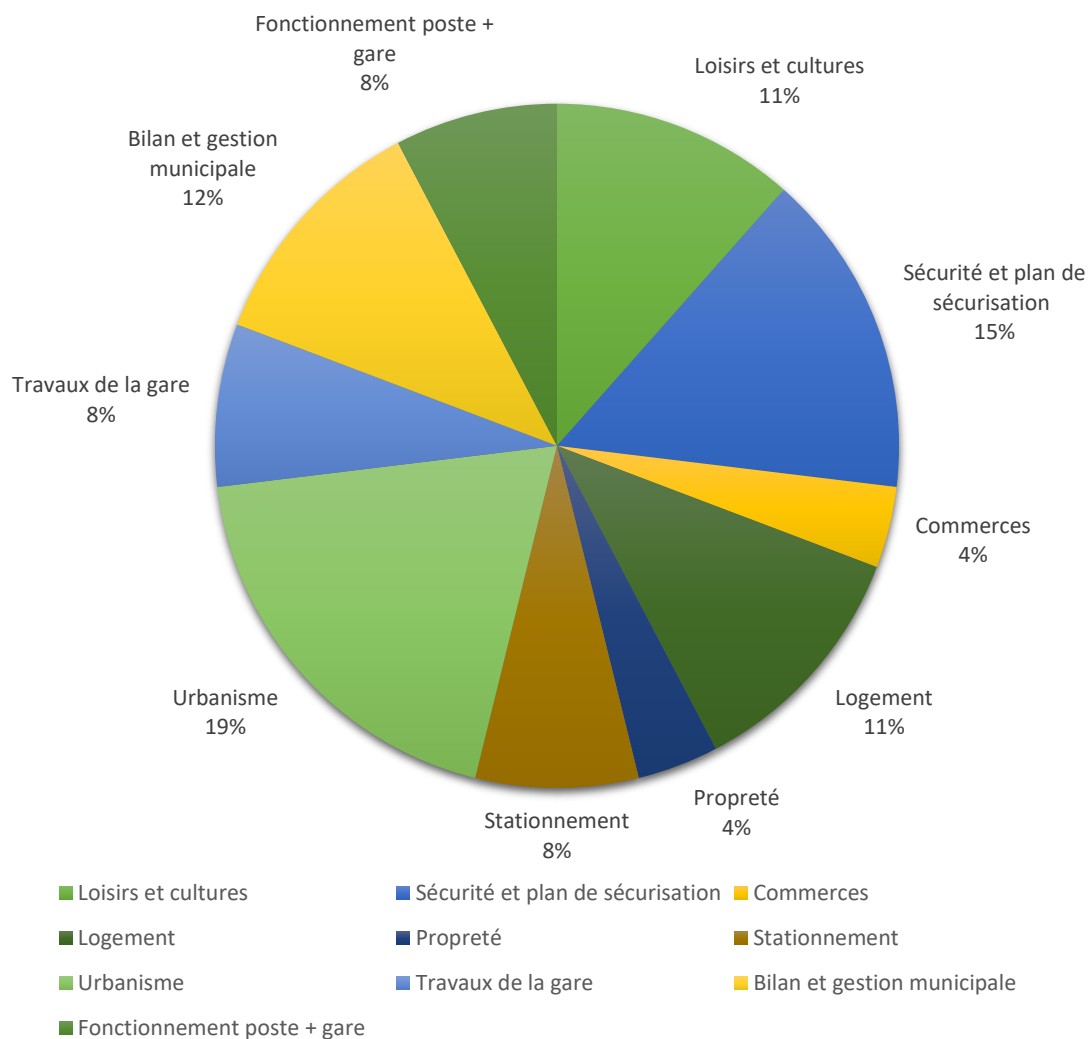
- Rencontres des bureaux du CCQ de la Mare à la Veuve – La Remise à Jorelle : 24 réunions
- Réunions de Conseils de quartiers 7 réunions
- Diagnostics en marchant : 7
- Rencontres annexes : 12 (réunions projets de rénovations urbain, commémorations, vœux, ateliers Est-Ensemble, stationnements et circulations, bailleurs, SFR...)



Le conseil de quartier est associé aux grands projets et apporte son expérience de terrain à chaque concertation. De même, de multiples aménagements de proximité bénéficient des avis de proposition des membres des conseils de quartier (Projet de rénovation urbain, plan de sécurisation, budget participatif...).

Le conseil de Quartier de la Mare à la Veuve - La Remise à Jorelle

Les différentes thématiques abordées



Adjoint au Maire à la Démocratie participative et conseil de quartier : M. Girardy Didier

Elue, président du Bureau : M. Belkebir Farid

Nombre de représentant au bureau : 16

Membres du bureau :

Mme Foin Danielle, Mme Berton Marie-France, Mme Chabi-Gara Amélie, Mme Sayah Sabrina, Mme Nacache Sophie, Mme Carvallet Michelle, Mme Dabo Dienaba, Mme Taabane Linda, Mr Pierronnet Yves, Mr Canu Rémy, Mr Bhaidjy Rahim, Mr Bektas Ibrahim, Mr Caudal Vincent, Mr Gauthier Philippe, Mr Flamant Laurent.

5

Le conseil de Quartier du Saule Blanc

Le Conseil de quartier du Saule Blanc fonctionne en assemblées plénières et en réunions de travail.

Les assemblées plénières :

- Réunions de Conseils de quartiers : 7 réunions

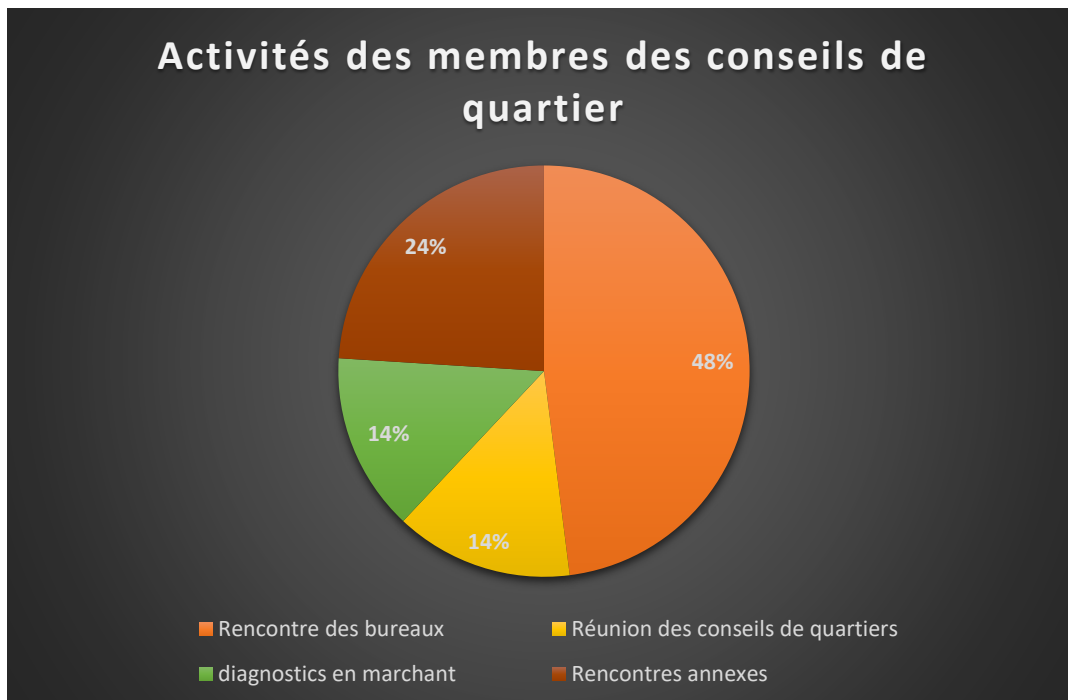
Elles sont ouvertes à la population et ont pour but de favoriser les échanges avec les Bondynois et laisse un temps de parole réel aux participants. Elles sont annoncées par les supports de communication de la Commune.

D'autres échanges avec les habitants peuvent être mis en place. Ils sont laissés à l'initiative des bureaux de quartier et peuvent revêtir plusieurs formes (portes ouvertes, manifestations, réunions thématiques...).

Le Conseil de quartier se réunit au moins une fois par trimestre.

Les réunions de bureaux :

Rencontres des bureaux du Saule Blanc : 24 réunions

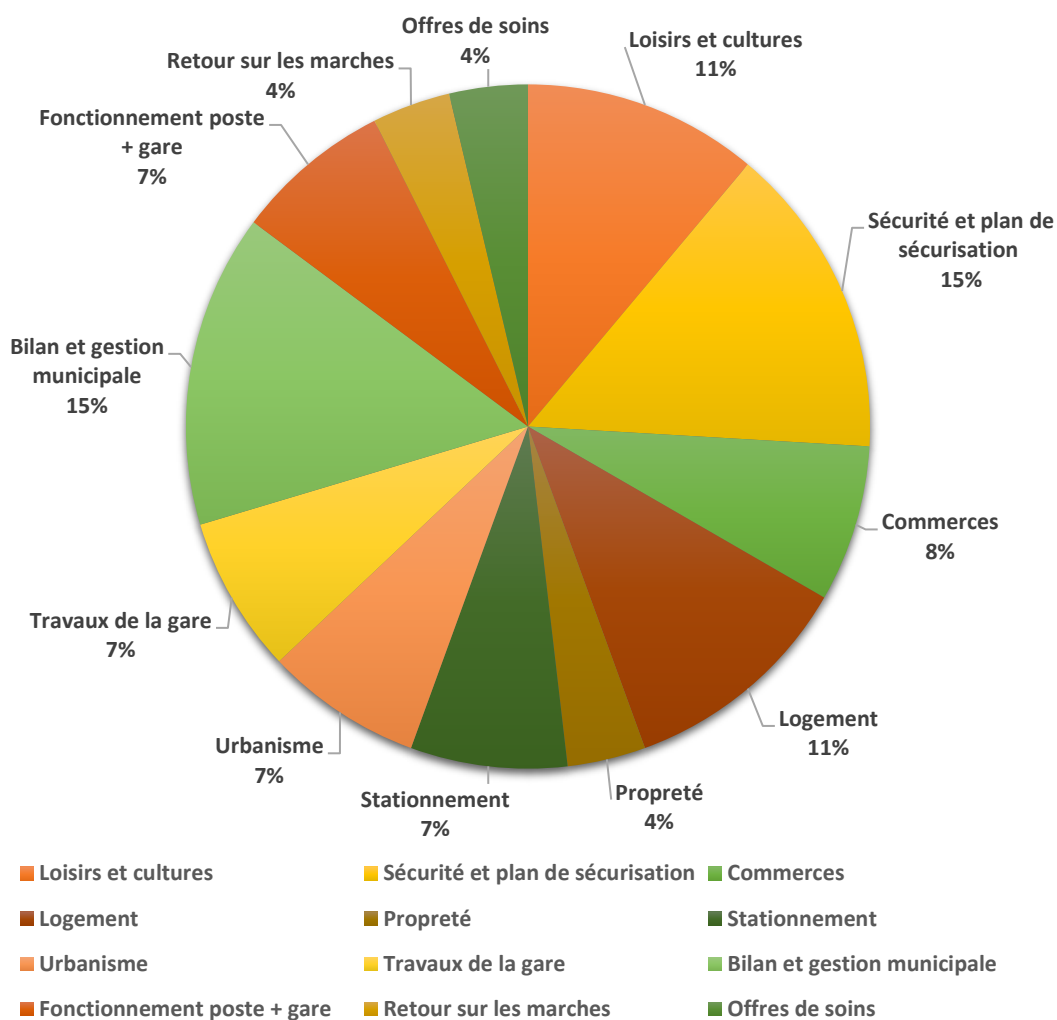


Les rencontres annexes :

- Diagnostics en marchant : 7
- Rencontres annexes : 12 (réunions projets de rénovations urbain, commémorations, vœux, ateliers Est-Ensemble, stationnements et circulations, bailleurs, SFR...)

Le conseil de Quartier du Saule Blanc

Les différentes thématiques abordées



Adjoint au Maire à la Démocratie participative et conseil de quartier : M. Girardy Didier

Elue, président du Bureau : M. Assadi Othman

Nombre de représentant au bureau : 16

Membres du bureau :

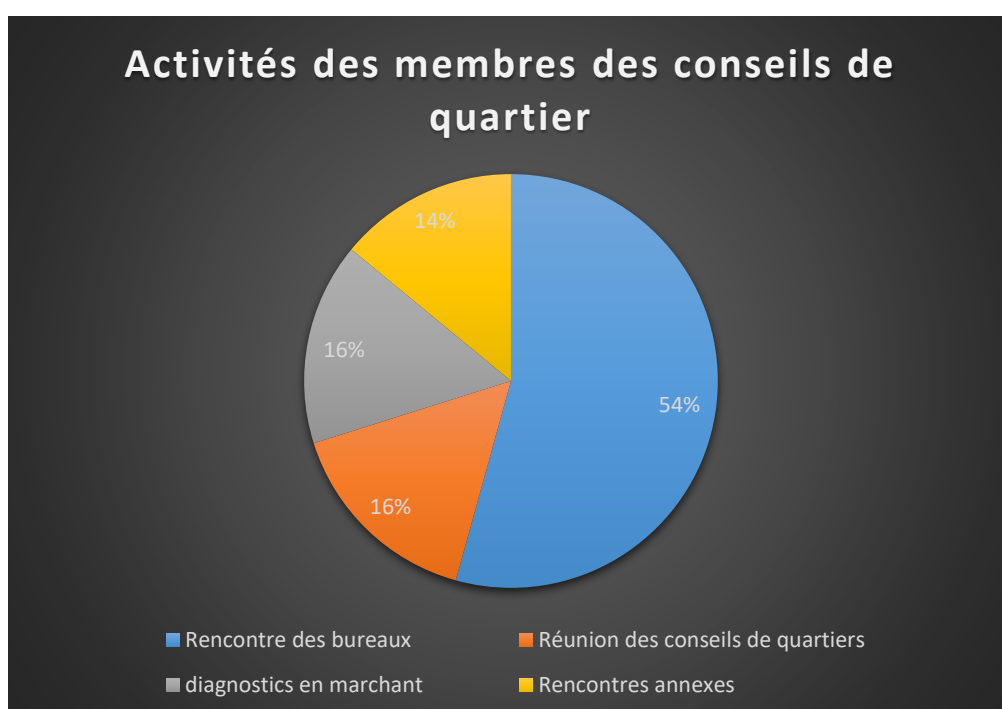
Mme Dubost Houria, Mme Bèrnières Claudine, Mme Creusot Véronique, Mme Bouguerba Najat, Mme Boudaoui Ouria, Mme Gassama Salima, Mme Gilles Françoise, Mme Garnier Monique, Mr Belot Marc, Mr Cankiran Servet, Mr Allouache Karim, Mr Leqzadri Samir, Mr Abadi Lahoucine, Mr Ammouri Jamal, Mr Creusot Christian, Mr Boileau Michel

6

Bilan des activités 2021-2023

Les membres des Conseils de quartier se sont investis durant ces trois années, à l'occasion de leurs rencontres mensuelles, ainsi que dans la tenue des conseils de quartier, soit 155 rencontres à travers les quartiers.

- Rencontres de bureaux : 120 (24 réunions par secteur x 5 bureaux de conseils de quartiers)
- Réunions de Conseils de quartiers 35 (7 réunions par quartier x 5 quartiers)
- Rencontres annexes : 31 (réunions projets de rénovations urbain, commémorations, vœux, ateliers Est-Ensemble...)



Les années auront également été ponctuées par divers évènements permettant aux membres de se nourrir d'idées, de réflexions et de rencontres :

- Les commissions stationnement et circulations en collaboration avec les différents services de la ville,
- Les réunions dans le cadre des PRU (Projet de Rénovation Urbain),
- Les intervenants (SFR, Véolia, Est-Ensemble, les bailleurs...),
- Les 35 diagnostics en marchant (7 diagnostics par quartier x 5 quartiers).



7

Le conseil des sages

Le conseil des sages de la ville de Bondy est une instance de réflexion et de concertation indépendante de la municipalité et sans orientation politique, religieuse ou syndicale.

Le conseil des sages émet des commentaires et est force de proposition pour des actions dans l'intérêt général de la ville de Bondy et de ses habitants. Son objectif est de faire bénéficier à la municipalité des avis, expériences et connaissances de ses membres sur divers sujets étudiés en groupe de travail.

Par ses avis et ses études, il peut éclairer la Municipalité sur les différents projets de la vie locale. Un règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement.

Le Conseil des sages travaille sur les thèmes suivants :

- Vie sociale et solidarité.
- Economie et prospective.
- Urbanisme, intercommunalité, environnement.
- Sport, jeunesse et santé.



Le conseil des sages, est le lieu d'expression d'une partie de la population bondinoise qui, dégagée des contraintes de la vie active, dispose du temps et de la liberté de pensée lui permettant de se consacrer aux intérêts de la cité.

Les retraités ont des compétences, de l'expérience et du temps. Ils peuvent continuer à jouer un rôle actif et déterminant dans la vie locale et permettre aux élus municipaux de s'entourer de leurs conseils et de recueillir leurs avis sur les projets et les décisions intéressant la ville de Bondy.

Tous les membres sont tenus au devoir de réserve. Le conseil des sages travaille en toute indépendance dans le plus grand respect des libertés fondamentales de pensée et d'opinion.

L'expression du conseil des sages est collective. Aucun de ses membres ne peut prendre l'initiative personnelle d'une communication externe (sans y avoir été mandaté par ses pairs dans le cadre des règles de fonctionnement de cette instance). Aucune information sur leurs travaux ne sera divulguée avant que Monsieur le Maire ou son représentant élu n'ait eu connaissance de l'avancement des travaux et n'ait donné accusé de réception de ceux-ci.

8

Le conseil des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Bondy résulte de la volonté de la municipalité d'associer les jeunes de 16 à 25 ans à la vie de la commune.

L'objectif est de favoriser la participation civique des jeunes, la concertation et la collaboration avec le service municipal de la jeunesse et le pôle démocratie locale. Ils ont ainsi la possibilité d'exprimer leurs opinions et d'être accompagnés dans la conduite de projets utiles pour la collectivité.

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Bondy prend sa place dans un contexte de participation des habitants à la vie locale.

Il est représentatif de la jeunesse Bondynoise issue des 5 quartiers de la ville.

Le Conseil des Jeunes n'est pas un espace de promotion d'idées politiques partisanes.



Les objectifs du conseil municipal des Jeunes de la ville de Bondy sont de :

- Mieux connaître et mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes
- Contribuer à l'apprentissage actif et à l'exercice de la citoyenneté et de la vie publique des jeunes.
- Favoriser l'accès des jeunes à la vie sociale et culturelle Bondynoise et développer le sentiment d'appartenance dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Mais aussi en s'appuyant sur les objectifs fixés dans le cadre de la Charte Européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale qui préconise de :

- Favoriser l'aide aux projets et aux initiatives des jeunes en encourageant leur participation à la vie publique,
- Favoriser chez les jeunes le bénévolat et la défense des causes collectives,

- Favoriser la formation des jeunes aux technologies de l'information et de la communication.

... De permettre ainsi aux Jeunes :

- De participer à des débats d'intérêt général,
- De se former à la responsabilité, d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'instruction civique et d'appréhender concrètement l'exercice de la démocratie,
- D'être force de proposition,
- De participer à la vie sociale, culturelle, sportive et à l'animation de la ville,
- D'être écoutés et entendus par la municipalité,

... De permettre aux élus locaux :

- De favoriser le dialogue entre les Jeunes et la municipalité,
- De consulter les Jeunes sur des projets les concernant,
- D'être à l'écoute des Jeunes et de leurs aspirations,
- D'accompagner l'apprentissage de la responsabilité de chacun dans la société (écoute, dialogue, respect de l'autre, modes d'organisation des décisions) et la connaissance de l'organisation institutionnelle de notre pays.

Il permettra ainsi à chacune et à chacun de s'inscrire dans des espaces qui rendent possible la participation, le partage des idées et de renforcer des modes de participation dynamiques associant les jeunes à la construction de projets.



Le Conseil fonctionne en Assemblées plénières et en réunions de travail.

Les Assemblées plénières :

- Elles réunissent l'ensemble des conseillers municipaux des Jeunes.
- Elles sont présidées par le Maire ou son représentant et ont lieu au moins une fois par trimestre en salle du Conseil municipal.
- L'assemblée plénière a pour but d'orienter et d'analyser le travail des commissions, d'émettre des souhaits au Conseil municipal, de se prononcer sur les projets du Conseil municipal des jeunes.

Les réunions de travail :

- Les jeunes élus sont répartis par projets et participent à des réunions de travail.
- La Ville de Bondy met à disposition du Conseil Municipal des Jeunes un agent qualifié pour la tenue des réunions.

9

Le conseil des enfants

Le conseil des sages de la ville de Bondy est une instance de réflexion et de concertation indépendante de la municipalité et sans orientation politique, religieuse ou syndicale.

Le CME a été créé et a fonctionné de manière régulière au cours de l'année.
Les séances de travail ont eu lieu toutes les semaines.

Les objectifs :

- Permettre aux enfants de s'exprimer et d'agir au sein de leur ville (les actions et les projets ont eu lieu au sein de la ville, avec des associations et des partenaires de la mairie)
- Prendre en considération la parole des enfants (Toutes les idées de projets viennent des enfants, tous les projets sont validés par les enfants)
- Développer la citoyenneté des enfants des classes de CM1/CM2, à travers les séances de travail et les actions menées les enfants apprennent à prendre la parole en public, ils apprennent à argumenter leurs idées, à s'investir au sein de leur ville.



Les 4 commissions dont ils font partis sont :

- **Commission écologie / environnement**

Commission écologie/ environnement			
	Nom / Prénom	Sexe	Etablissement
1	Nael T.	G	Marie Curie
2	Benbangaly T.	G	Leo Lagrange
3	Lila N.	F	Salengro
4	Foulemata K	F	Noue Caillet
5	Inaya S.	F	Bethinger
6	Lorine X.	F	Collège Pierre Curie

- **Commission sport et loisirs**

Commission Sport/Loisirs			
	Nom / Prénom	Sexe	Etablissement
1	karim M.	G	Salengro
2	Ilyas B.	G	Noue Caillet
3	Jean Jenson P.	G	Assomption
4	Samia M.	F	Mainguy
5	Lyna H.	F	Jules Ferry
6	Camelia C.	F	Pasteur

- **Commission école**

Commission école			
	Nom / Prénom	Sexe	Etablissement
1	Yasmine N.	F	Jean Rostand
2	Kamilia E.	F	Léo Lagrange
3	Alicia T.	F	Albert Camus
4	Dilan P.	G	Camille Claudel
5	Matéo C.	G	Bethinger
6	Walid C.	G	Jean Rostand
7	Hannae D.	F	Olympe de Gougues

- **Commission Solidarité**

Commission Solidarité			
	Nom/Prenom	Sexe	Etablissement
1	Cheref Amine	G	Camille Claudel
2	Lempereur Rouger Léa	F	Marie Curie
3	Licane Gabriel	G	Jules Ferry
4	Sbahi Hlaytham	G	Pasteur
5	Romdhane Tessnime	F	Collège Assomption
6	Souidi Assiya	F	Boulloche
7	Aissa Mohamed	G	Assomption

Ils ont entre autres :

- participé aux cérémonies commémoratives,
- Participé à la journée en faveur de la paix en partenariat avec la ville de Noisy le Sec,
- Rencontrer au Sénat, le Sénateur Gilbert Roger afin d'échanger avec lui sur l'importance des valeurs républicaine, de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.
- Proposé et organisé la journée de grand nettoyage de printemps,
- donné leur avis pour l'éventuel retour à 4 jours d'école par semaine.